



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 25 février 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Cesarches, Crevin, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Gresy-sur-Isère, Grignon, Moutier-Les-Salies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercys, Montallier, Monthion, Notre-Dame-de-Belleville, Notre-Dame-des-Millières, Pallaz, Plancherine, Queige, Rognon, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tourn-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Ski de Haut Niveau – Avenant à la convention et versement de la subvention pour la saison 2026/2027 (1^{er} septembre 2026 - 31 août 2027) à l'Association Ski Alpin et Nordique Arlysère

Rapporteur : M. le Président

La pratique du ski de compétition par les jeunes du territoire est indispensable à l'émergence de skieurs confirmés aptes à accéder aux professions – moniteurs, pisteurs-secouristes – indispensables à l'activité de nos stations.

L'Association Ski Alpin et Nordique Arlysère, qui fédère l'ensemble des skis clubs et clubs de sport domiciliés sur le périmètre de la CA Arlysère, a pour objet d'optimiser les moyens matériels, humains et financiers de ces structures, en vue d'accompagner l'accès au haut-niveau des jeunes skieurs alpins et nordiques.

Aussi, la Communauté d'Agglomération Arlysère et l'Association Ski Alpin Arlysère ont signé dès 2018 une convention qui prévoit un accompagnement des clubs, des jeunes et de leurs familles dans cette démarche de haut niveau.

Par délibération en date du 30 juin 2022, le Conseil Communautaire approuvait la convention d'objectifs avec l'Association Ski Alpin et Nordique Arlysère pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2026.

A l'issue des 4 années prévues dans la convention, et afin d'assurer à l'association et aux skis clubs une lisibilité en amont de la prochaine saison (2026-2027), de permettre au nouvel exécutif de se mettre en place et de s'approprier ce dossier avant d'envisager les suites à donner au dispositif, il est proposé de prolonger la convention par avenant d'une saison et de maintenir le montant de la subvention à un niveau identique, soit 57 000 €, pour la saison 2026/2027 (soit du 1^{er} septembre au 31 août 2027).

Cette subvention sera attribuée à la demande de l'Association et au vu du bilan financier qui sera adressé en fin de saison

Durant cette période, des travaux de concertation seront menés au sein de l'Association ainsi qu'entre l'Association et les élus de la nouvelle mandature de la CA Arlysère (2026-2032), en vue de définir les modalités et perspectives de poursuite du soutien financier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant prolongeant d'une saison (2026-2027) la convention d'objectifs, dont le projet est joint en annexe ;**
- **approuve le versement d'une subvention de 57 000 € pour la saison 2026/2027 à l'Association Ski Alpin et Nordique Arlysère ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

